

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 31 (1939)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Mouvement ouvrier

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mouvement ouvrier.

## En Suisse.

FÉDÉRATION SUISSE DES RELIEURS. Cette fédération fut fondée le 9 juin 1889 à Zurich; ses débuts furent modestes, mais aujourd'hui elle constitue une grande organisation sur laquelle s'appuient plusieurs milliers d'ouvriers. C'est à Pentecôte que la Fédération suisse des relieurs a fêté son jubilé; mais il s'agissait d'un double jubilé: Tout d'abord, les 50 ans d'activité syndicale de la fédération puis les 25 ans de service de Heinrich Hochstrasser. Malgré ses 71 ans, notre collègue est resté extraordinairement jeune; sa belle carrière se confond avec l'histoire féconde de sa fédération.

Heinrich Hochstrasser avait été élu secrétaire fédératif en 1914; il était alors âgé de 46 ans et avait déjà milité 25 ans à la Fédération suisse des lithographes. Il s'était fait un nom grâce à une activité syndicale aussi débordante qu'intelligente, si bien que c'est à l'unanimité que les relieurs le choisirent comme guide de leurs destinées. Ils n'eurent pas à s'en repentir; Heinrich Hochstrasser dépassa les espérances qui avaient été mises en lui. Si, aujourd'hui, les conditions de salaires et de travail des relieurs suisses sont réglementées dans la plupart des cas par des conventions de tarifs avantageuses, on le doit pour une grande part au dévouement et à la perspicacité du collègue Hochstrasser. Bien qu'il se retire du secrétariat fédératif et bien qu'il mérite une retraite paisible, il se sent encore si jeune malgré ses 71 ans qu'il va reprendre l'administration de la section de Berne de la fédération suisse des relieurs; ainsi, le Mouvement syndical suisse continuera à bénéficier de son travail et de sa longue expérience.

---

## Education ouvrière.

### Cercles d'études syndicales.

Le 4 juin a eu lieu à Vevey le premier congrès des animateurs des cercles; 35 de ces derniers y étaient représentés. La plupart des militants délégués étaient des moins de trente ans. C'est avec enthousiasme que l'assemblée décida à l'unanimité de reprendre une nouvelle campagne dès l'automne avec un plan qui sera étudié dans des conférences spéciales au cours de l'été.

Dorénavant, les «Droits du Travail» tiendront lieu d'organe d'informations et de liaison des cercles d'études syndicales.

\*

### Bibliothèques ouvrières.

Le 21 mai 1939 a eu lieu à Renens une réunion des bibliothèques ouvrières romandes. On y a entendu deux conférences: l'une de M. le professeur Roubakine de Lausanne sur la psychologie du lecteur et l'autre de M<sup>lle</sup> Clerc, directrice de la bibliothèque ouvrière de Renens, sur le rôle social du bibliothécaire. Ces deux conférences de portée pratique furent suivies de la visite de l'Institut bibliologique de Lausanne.

Dorénavant, les 17 bibliothèques représentées à l'assemblée de Renens seront périodiquement tenues au courant, par les soins de la Centrale, des nouveautés littéraires susceptibles de les intéresser. Elles recevront le «Bulletin de la Bibliothèque pour tous». Elles se réorganiseront, dans la mesure où cela est nécessaire, selon le plan-type préparé par M. le professeur Roubakine.